



*Service régional et départemental
de la communication interministérielle*

Rouen, le 11 mai 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance orange orages

Météo-France a placé le département de la Seine-Maritime en vigilance orange « Orages ».

La zone pluvio-orageuse arrivera par l'Est du département à partir de 15h00 et devrait concerner surtout le pays de Bray.

Au sein de cette perturbation des orages parfois forts vont se développer avec de la grêle et des averses pouvant générer des intensités de précipitations de l'ordre de 20 à 40 mm/h.

Les rafales de vent pourront atteindre 60 à 70 voire 80 km/h sous les cellules orageuses les plus fortes.

La préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, Nicole Klein, appelle chacun à la plus grande prudence, et recommande aux automobilistes et aux usagers, de respecter les consignes suivantes :

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau.
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr , Twitter : @prefet76

courriel : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr